

**DEPARTEMENT  
DU LOIRET**

\*\*\*\*\*

**VILLE DE  
SAINT JEAN DE LA RUELLE**

**REPUBLIQUE FRANCAISE  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL**

-----  
**SEANCE DU 25 MARS 2024**

L'An Deux Mille Vingt-quatre, le 25 mars à 19 heures, le Conseil Municipal de SAINT JEAN DE LA RUELLE légalement convoqué, s'est réuni à la salle Anna Marly sous la Présidence de Monsieur Fabien RIVIERE DA SILVA, Maire.

**PRESENTS** : M. RIVIERE DA SILVA, Mme DESNOUES, Mme HAMEAU, M. VILLARET, Mme LE BIHAN, M. RINA-BASILIO, Mme BELLIZIO, M. PIVAIN, Mme BUREAU, Mme MOULIN, M. PASSEGUE, Mme PARAYRE, M. AMSTUTZ, Mme GAMBONI, Mme DANGE, Mme BOIS, Mme GAUTHIER, M. LACOU, Mme NOGUES, M. PAOLI, M. LAFRAYHI, M. HUBERT, M. MABOUSSOU, Mme CAKIR, M. HUYGHUES DES ETAGES, Mme DAHOU.

Nombre de Conseillers en exercice : 33

**OBJET** : Modification du tableau des effectifs permanents.

Formant la majorité des membres en exercice.

**ABSENTS ET REPRESENTES** : M. DIARRA a donné pouvoir à M. HUBERT, M. ZING TSALA a donné pouvoir à Mme GAMBONI, M. CHAILLOU a donné pouvoir à M. RIVIERE DA SILVA, Mme LOQUET a donné pouvoir à Mme HAMEAU, Mme PAROU a donné pouvoir à Mme LE BIHAN, M. LAVAL a donné pouvoir à M. VILLARET.

**ABSENTS** : M. DUPRE.

**SECRETARE DE SEANCE** : M. MABOUSSOU

Le Maire, soussigné, certifie que la convocation du Conseil Municipal et la liste des délibérations examinées par le Conseil Municipal ont été affichées en Mairie, conformément aux articles L 2121-10, L 2121-25, et R 2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales.



**Fabien RIVIERE DA SILVA**  
Maire de Saint Jean de la Ruelle



**2024-493 Modification du tableau des effectifs permanents.**

Conformément à l'article L313-1 du Code Général de la Fonction Publique, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de celle-ci. Ainsi, il appartient au Conseil Municipal de déterminer l'effectif des emplois à temps complet et non-complet nécessaires au fonctionnement des services municipaux.

**o Avancement de grade**

Chaque année, les responsables de services proposent des agents pour bénéficier d'un avancement de grade compte-tenu de la manière de service, de l'implication de l'agent et de la réalisation des objectifs fixés par le supérieur hiérarchique.

Les critères d'évaluation ont été déterminés dans les lignes directrices de gestion validées lors du comité technique du 15 décembre 2020.

- 3 postes d'adjoint administratif principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet
- 1 poste de rédacteur principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet
- 2 postes d'adjoint d'animation principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet
- 1 poste d'adjoint d'animation principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet
- 1 poste assistant de conservation principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet
- 1 poste d'adjoint du patrimoine principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet
- 3 postes d'ATSEM principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet
- 1 postes d'ATSEM principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps non complet (31.5/35<sup>ème</sup>)
- 1 poste d'ATSEM principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps non complet (28/35<sup>ème</sup>)
- 5 postes d'adjoint technique principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet
- 1 poste d'adjoint technique principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps non complet (28/35<sup>ème</sup>)
- 3 postes d'agent de maîtrise principal à temps complet
- 1 poste d'adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet
- 1 poste d'adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps non complet (31.5/35<sup>ème</sup>)
- 5 postes d'adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps non complet (28/35<sup>ème</sup>)

**o Référent.e budgétaire et comptable**

Suite à la démission d'un agent il convient de le remplacer et d'ouvrir le poste sur les grades suivants :

- Adjoint administratif à temps complet,
- Adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet,
- Rédacteur à temps complet,
- Rédacteur principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet.

**o Référente.e périscolaire**

Pour remplacer l'agent qui a bénéficié d'une mobilité interne sur le poste de référent inclusion périscolaire et extrascolaire, il convient d'ouvrir le poste sur le cadre d'emplois des adjoints d'animation à temps complet et le grade d'animateur à temps complet.

**o Réussite concours**

Suite à la réussite concours d'un agent du pôle compétences, mobilités et santé de la Direction des ressources humaines, il convient d'ouvrir le poste au grade de rédacteur à temps complet.

Les emplois créés ci-dessus peuvent être occupés par un agent contractuel recruté à durée déterminée pour une durée maximale d'un an en cas de recherche infructueuse de candidats statutaires au vu de l'application de l'article L332-14 du Code Général de la Fonction publique.



Sa durée pourra être prolongée, dans la limite d’une durée totale de deux ans, lorsque, au terme de la durée fixée au 2ème alinéa de L332-14 du Code Général de la Fonction publique, la procédure de recrutement pour pourvoir l’emploi par un fonctionnaire n’a pu aboutir.

De même, par dérogation, ces emplois pourront être pourvus par un agent contractuel sur le fondement de l'article L332-8 du Code Général de la Fonction publique :

- L332-8 1° Lorsqu'il n'existe pas de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes,
- L332-8 2° Pour les besoins des services ou la nature des fonctions le justifie et sous réserve qu'aucun fonctionnaire n'ait pu être recruté.

En cas de recours à un agent contractuel en application des dispositions ci-dessus énoncés, celui-ci exercera les fonctions définies et sera recruté en fonction de l’expérience professionnelle et du diplôme détenu. Par conséquent, le grade et la rémunération seront adaptés. Un régime indemnitaire peut être inclus en fonction du cadre d’intervention relative au RIFSEEP.

**Suppressions de postes**

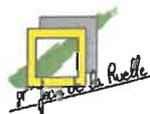
Les suppressions de poste ont été soumises à l'avis préalable du Comité Social Territorial du 11 décembre 2023 et du 15 mars 2024 qui ont donné un avis favorable à l’unanimité des membres.

Les suppressions de postes sont essentiellement liées à des recrutements. En effet, en amont de chaque recrutement, il faut ouvrir le poste à plusieurs grades lors des Conseils Municipaux.

Si l’agent est recruté en externe, les autres grades que le sien doivent ensuite faire l’objet d’une suppression. Et si l’agent est recruté en interne (mobilité interne), dans ce cas, il est nécessaire de supprimer l’intégralité des grades ouverts, puisque l’agent est déjà présent avec son grade dans le tableau des effectifs. Les autres motifs de suppressions sont liés à des modifications du temps de travail de l’agent notamment pour lutter contre la précarité.

Par conséquent, il convient de supprimer 126 postes :

Nombre de poste	Grade	Date de la délibération créant le poste
1	Adjoint administratif – TC	13/02/2015
1	Adjoint administratif – TC	27/02/2023
1	Adjoint administratif – TC	10/07/2023
1	Adjoint administratif principal de 1ère classe - TC	09/06/2023
1	Adjoint administratif principal de 1ère classe - TC	10/07/2023
2	Adjoint administratif principal de 2ème classe - TC	16/04/2018
1	Adjoint administratif principal de 2ème classe - TC	12/10/2018
1	Adjoint administratif principal de 2ème classe - TC	25/11/2019
2	Adjoint administratif principal de 2ème classe - TC	10/07/2020
1	Adjoint administratif principal de 2ème classe - TC	10/07/2023
1	Rédacteur - TC	29/06/2022
1	Rédacteur - TC	10/07/2023
1	Rédacteur principal de 1ère classe – TC	29/06/2022
1	Rédacteur principal de 1ère classe – TC	19/12/2022



2	Rédacteur principal de 1ère classe – TC	10/07/2023
1	Rédacteur principal de 2ème classe – TC	30/06/2021
2	Rédacteur principal de 2ème classe – TC	10/07/2023
1	Rédacteur principal de 2ème classe – TNC 31.5/35	30/06/2021
1	Attaché	09/07/2008
1	Attaché	10/07/2014
1	Attaché	10/07/2023
1	Attaché principal	09/06/2023
1	Attaché principal	27/11/2023
1	Adjoint d'animation - TC	13/02/2009
1	Adjoint d'animation - TC	08/07/2019
1	Adjoint d'animation principal de 1ère classe - TC	09/06/2023
1	Animateur	10/07/2023
1	Animateur principal de 1ère classe- TC	10/07/2023
1	Animateur principal de 2ème classe- TC	10/07/2023
1	Adjoint du patrimoine principal de 1ère classe - TC	12/07/2017
1	Adjoint du patrimoine principal de 2ème classe - TNC 28/35	12/07/2017
1	Assistant d'enseignement artistique - TC	09/06/2023
1	Assistant d'enseignement artistique - TNC 12/20	16/10/2023
1	Assistant d'enseignement artistique - TNC 8/20	09/06/2023
1	Assistant d'enseignement artistique - TNC 7,5/20	09/06/2023
1	Assistant d'enseignement artistique - TNC 6/20	10/07/2023
1	Assistant d'enseignement artistique - TNC 5,25/20	09/06/2023
1	Assistant d'enseignement artistique - TNC 5,/20	10/07/2023
1	Assistant d'enseignement artistique - TNC 4,75/20	09/06/2023
1	Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe - TC	28/06/2012
1	Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe - TNC 12/20	16/10/2023
1	Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe - TNC 10/20	29/06/2022
1	Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe - TNC 8/20	09/06/2023
1	Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe - TNC 7,5/20	09/06/2023
1	Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe - TNC 6/20	10/07/2023
1	Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe - TNC 5,25/20	09/06/2023
1	Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe - TNC 5/20	10/07/2023
1	Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe - TNC 4,75/20	09/06/2023
1	Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe - TNC 3/20	28/06/2012
1	Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe - TNC 13/20	19/10/2022
1	Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe - TNC 12,5/20	29/06/2022
1	Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe - TNC 12/20	30/11/2022
1	Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe - TNC 11/20	10/07/2020
1	Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe - TNC 9,5/20	10/07/2020
1	Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe - TNC 8/20	09/06/2023
1	Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe - TNC 7,5/20	09/06/2023
1	Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe - TNC 6/20	10/07/2023
1	Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe - TNC 5,25/20	09/06/2023
1	Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe - TNC 4,75/20	09/06/2023
1	Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe - TNC 4,5/20	30/09/2019



1	Professeur d'enseignement artistique de classe normale - TC	08/07/2019
1	Professeur d'enseignement artistique de classe normale - TNC 10/20	25/09/2006
1	Professeur d'enseignement artistique hors classe - TC	29/08/2013
1	Brigadier (appellation)	10/07/2020
1	Gardien - brigadier	28/06/2012
1	ATSEM principal de 1ère classe – TNC 31,5/35	27/02/2023
1	ATSEM principal de 1ère classe – TNC 21/35	10/07/2023
1	ATSEM principal de 2ème classe – TC	25/05/2009
1	ATSEM principal de 2ème classe – TC	10/07/2023
1	ATSEM principal de 2ème classe – TNC 31,5/35	16/10/2023
1	Conseiller socio-éducatif - TC	09/06/2023
1	Conseiller socio-éducatif - TC	27/11/2023
1	Conseiller socio-éducatif supérieur - TC	09/06/2023
1	Conseiller socio-éducatif supérieur - TC	27/11/2023
1	Moniteur - éducateur et intervenant familial - TC	27/11/2023
1	Moniteur - éducateur et intervenant familial principal - TC	30/06/2021
1	Educateur des A.P.S principal de 1ère classe - TC	09/06/2023
1	Educateur des A.P.S principal de 2ème classe - TC	09/06/2023
1	Educateur des A.P.S principal de 2ème classe - TNC 28/35	08/07/2011
1	Adjoint technique - TC	12/06/2013
1	Adjoint technique - TC	13/02/2015
2	Adjoint technique - TC	01/04/2021
1	Adjoint technique - TC	19/10/2022
1	Adjoint technique - TC	30/11/2022
1	Adjoint technique - TC	10/07/2023
1	Adjoint technique - TC	16/10/2023
1	Adjoint technique - TNC 31,5/35	19/10/2022
2	Adjoint technique - TNC 31,5/35	27/02/2023
1	Adjoint technique - TNC 28/35	26/02/2010
1	Adjoint technique - TNC 28/35	08/07/2011
2	Adjoint technique - TNC 28/35	13/02/2015
1	Adjoint technique - TNC 28/35	09/06/2023
1	Adjoint technique - TNC 24,5/35	23/09/2002
1	Adjoint technique principal de 1ère classe – TC	28/04/2023
1	Adjoint technique principal de 1ère classe – TC	09/06/2023
1	Adjoint technique principal de 1ère classe – TC	10/07/2023
2	Adjoint technique principal de 1ère classe – TC	16/10/2023
1	Adjoint technique principal de 1ère classe – TC	27/11/2023
1	Adjoint technique principal de 1ère classe – TNC 31,5/35	10/07/2023
1	Adjoint technique principal de 1ère classe – TNC 31,5/35	16/10/2023
2	Adjoint technique principal de 1ère classe – TNC 28/35	09/06/2023
1	Adjoint technique principal de 1ère classe – TNC 21/35	10/07/2023
1	Adjoint technique principal de 1ère classe – TNC 20/35	10/07/2023
1	Adjoint technique principal de 2ème classe – TC	30/06/2016
1	Adjoint technique principal de 2ème classe – TC	09/06/2023
1	Adjoint technique principal de 2ème classe – TC	10/07/2023

2	Adjoint technique principal de 2ème classe – TC	16/10/2023
1	Adjoint technique principal de 2ème classe – TC	27/11/2023
1	Adjoint technique principal de 2ème classe – TNC 31,5/35	16/10/2023
1	Adjoint technique principal de 2ème classe – TNC 28/35	24/05/2019
1	Adjoint technique principal de 2ème classe – TNC 21/35	10/07/2023
1	Adjoint technique principal de 2ème classe – TNC 20/35	10/07/2023
1	Agent de maîtrise – TC	07/07/2012
1	Agent de maîtrise – TC	08/07/2019
1	Agent de maîtrise principal – TC	23/04/2010
1	Agent de maîtrise principal – TC	09/06/2023

Vu le Code Général de la Fonction Publique notamment son article L313-1,

Vu l'avis favorable du Comité Social Territorial du 11 décembre 2023,

Vu l'avis favorable du Comité Social Territorial du 15 mars 2024,

Vu l'avis favorable du bureau municipal du 18 mars 2024,

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

**MET A JOUR** le tableau des emplois permanents (annexe 1),

**DIT** que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales sont inscrits au budget.



Fabien RIVIERE DÀ SILVA  
Maire de Saint Jean de la Ruelle

Envoyé en préfecture le 28/03/2024

Reçu en préfecture le 28/03/2024

Publié le 28/03/2024



ID : 045-214502858-20240325-DELIB2024493-DE